

LA MAISON PAULINE BONIN

Vers un avenir meilleur pour des femmes monoparentales de Lanaudière

Résumé de l'étude sur les retombées de l'accompagnement de la Maison Pauline Bonin auprès de femmes monoparentales et de leurs enfants
Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

MAI 2019

LA MAISON PAULINE BONIN, UNE INITIATIVE CONCERTÉE

En 2001, trois intervenantes impliquées auprès des femmes victimes de violence conjugale réunissent des actrices de divers horizons. Elles souhaitent ouvrir une maison pouvant accueillir femmes et enfants afin de soutenir celles qui désirent retourner aux études ou au travail. En 2005, quelques femmes reçoivent un soutien de la part d'une intervenante.

Le 1^{er} juillet 2006, la Maison Pauline Bonin, organisme communautaire situé à Joliette et rayonnant sur toute la région Lanaudière, accueille les premières résidentes-participantes et leurs enfants. Depuis, plusieurs bénévoles et intervenantes du milieu communautaire, scolaire, policier et de la santé continuent d'apporter leur contribution à la mission de l'organisme.

La Maison Pauline Bonin offre un accompagnement vers un projet de retour aux études ou au travail et 12 logements subventionnés à des femmes monoparentales ayant au moins un enfant de moins de 12 ans.

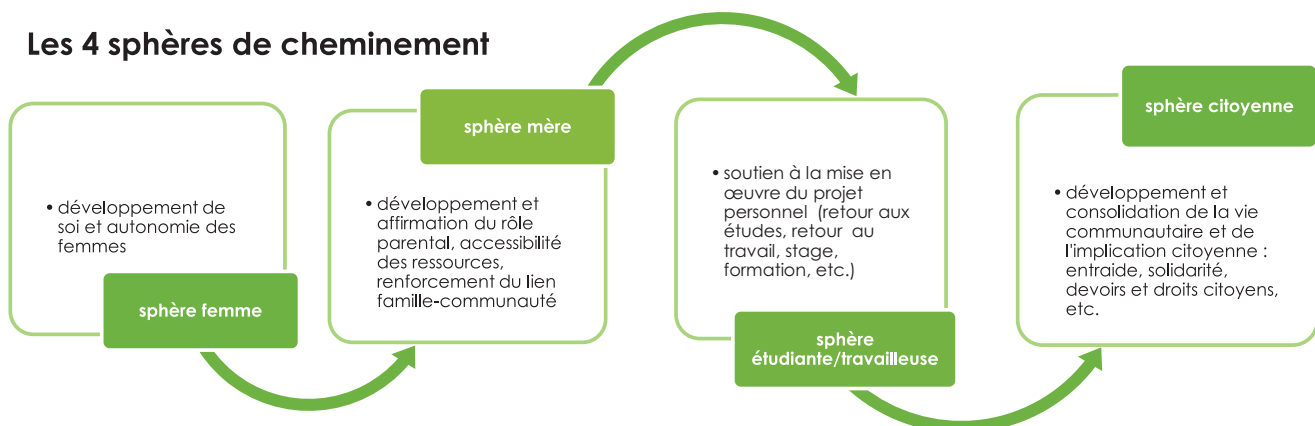
L'organisme vise la création de conditions favorables à l'amélioration de la qualité de vie des femmes monoparentales et de leurs enfants de même que la diminution des effets de la pauvreté par l'insertion socioprofessionnelle et sociale de ces femmes.

L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES AUTOUR DE 4 SPHÈRES

L'accompagnement de la Maison Pauline Bonin est ancré dans une approche féministe et d'éducation populaire. La reconnaissance et le développement des capacités des femmes en sont la base.

Le processus d'intervention prend forme autour de quatre sphères de cheminement qui s'entrecroisent tout au long du parcours des femmes, dans un mouvement non linéaire adapté à chacune selon sa réalité. Ces dimensions s'inscrivent dans une vision globale du vécu de chaque femme accompagnée. **L'approche soutient la mise en mouvement des femmes. Elle est porteuse de sens, respectueuse du rythme et des intérêts de chacune, évolutive dans le temps (pas à pas) et apprenante (essai-erreur).**

Les 4 sphères de cheminement



UNE RECHERCHE SUR LES RETOMBÉES DE LA MAISON PAULINE BONIN

Pour mieux connaître le profil des femmes accompagnées par l'organisme et les retombées auprès d'elles et de leurs enfants, le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) a réalisé une recherche exploratoire.

L'étude sur les retombées de l'accompagnement de la Maison Pauline Bonin pour les femmes monoparentales et leurs enfants est basée sur :

1) Une analyse de la base de données de l'organisme du 1er juillet 2006 au 31 décembre 2017

2) Une analyse des documents internes de l'organisme

3) La réalisation d'entrevues :

• 1 groupe de 6 résidentes actuelles • 1 groupe de 7 anciennes résidentes • 4 travailleuses actuelles et anciennes • 1 groupe de 6 femmes impliquées au sein de divers comités.

Les entrevues ont été réalisées entre octobre 2017 et juin 2018.

LES FEMMES REJOINTES PAR LA MAISON PAULINE BONIN

De 2006 à 2017, l'organisme a accueilli **69 femmes, âgées de 16 à 46 ans (âge moyen 28 ans)** et six d'entre elles ont fait un deuxième séjour. La durée moyenne d'un séjour est de 22 mois.

Ces mères avaient au total **110 enfants**, majoritairement d'âge préscolaire, dont elles ont la garde à temps plein ou la majorité du temps (62 femmes ont la garde complète d'au moins un de leurs enfants).

EN SITUATION DE PRÉCARITÉ AVANT LEUR ARRIVÉE À LA MAISON PAULINE BONIN

- Plus de la moitié des femmes ont vécu une instabilité résidentielle, 57 % des femmes avaient déménagé plus d'une fois au cours des 24 derniers mois.
- 77 % des femmes percevaient l'aide sociale.
- 86 % des femmes consacraient plus de 30 % de leurs revenus au logement.

- Près de 63 % des femmes vivaient une situation d'endettement.
- Plus des deux tiers avaient vécu de la violence conjugale (70 %), des problèmes avec l'ex-conjoint et des événements violents (57 %).
- Pour la moitié d'entre elles, le passé familial a été difficile (51 %).

La plupart des femmes étaient déjà en contact avec différentes ressources, dont les CLSC, et plusieurs organismes communautaires.

La majorité d'entre elles étaient sans emploi, en partie à cause de leurs responsabilités familiales et du jeune âge de leurs enfants; 63 % des femmes étaient à la maison, dont **45 % avaient moins de 25 ans; 72 % n'avaient pas terminé leurs études secondaires.**

Plusieurs femmes présentaient des problèmes de santé souvent liés à la maternité (41 %) et à la santé mentale (dépression, anxiété) (60 %). Elles vivaient de l'isolement et leur réseau social était faible (58 %). Quelques-unes avaient eu des démêlés avec la justice. De nombreuses femmes cumulaient un ensemble de conditions qui les plaçaient en état d'extrême vulnérabilité sociale.

AU-DELÀ DES CHIFFRES, LES MOTIVATIONS DES FEMMES

Sortir de la crise, se sentir en sécurité et avoir un peu de répit et d'espoir de s'en sortir

« Tu arrives ici éteinte, mais y reste un petit tison, une braise. La Maison Pauline Bonin a été comme de l'oxygène pour rallumer le feu, pis du bois, des outils pour mettre dans le feu. Un répit, pour souffler... se déposer parce que là je suis pas capable, à bout. »

Pouvoir s'offrir une vie un peu plus « normale », avoir un beau logement

« Je n'aime pas trop parler du côté financier, mais avec un revenu de boursière on s'entend, tu survis, pis ici on avait des moyens comme les cuisines collectives, un loyer à prix modique. Ça m'aidait drôlement. »

« Vivre dans un beau loyer, chauffé, lumineux est important quand tu vis un down important. »

S'engager dans un projet ambitieux et faire des apprentissages

« C'est certain que je n'aurais pas pu financièrement faire un retour aux études, si je n'avais pas été ici. En même temps, la différence avec un HLM, c'est le fait que tu es poussée un peu. Tu as tout le temps des comptes à rendre. »

Découvrir l'entraide et la vie communautaire

« Les activités, on était obligée d'en organiser une chacune notre tour. Les cuisines collectives, c'était pas obligatoire. Il y avait du ponctuel aussi, mais l'intervenante avait toujours full projets, du vermicompost, des jardins, des marches citoyennes. Il y avait des jeux pour les jeunes, etc. On était vivant. »

Être accompagnée pour gagner en autonomie

« L'intervenante fait de la magie dans nos têtes en nous amenant à réfléchir plus loin... Elle fait refléter nos avancements. »

La Maison Pauline Bonin fait une différence pour les femmes et leurs enfants.

LES RETOMBÉES POUR LES FEMMES ET LEURS ENFANTS PENDANT LE SÉJOUR

L'accès à un logement subventionné, être en sécurité dans un logement bien à soi et de qualité

- Amélioration de la situation financière : réduction du niveau d'endettement, augmentation du pouvoir d'achat, marge de manoeuvre pour les autres dépenses (nourriture, médicaments, meubles, loisirs).
- Amélioration de la qualité de logement, du milieu de vie, du sentiment de sécurité et de répit pour les femmes et leurs enfants.
- Amélioration de la qualité de vie des enfants par l'accès à un milieu de vie agréable : accessibilité aux équipements collectifs (jardins, sports, loisirs, culture).

Le retour aux études et en emploi : des avancées significatives

Les bilans de séjour (en cours et à la fin) révèlent que 81 % des femmes ont fait des avancées sur plusieurs aspects liés au retour aux études et au travail :

- Avancement au niveau de la scolarité secondaire ou d'étude professionnelle (15 %).
- Obtention d'un diplôme d'études secondaires ou d'études professionnelles (22 %).
- Avancement de la scolarité postsecondaire et obtention de diplôme (18 %).
- Obtention d'un emploi (8 %).
- Démarches diverses (orientation, francisation, tests, recherche active d'emploi) (18 %).

Les effets ressentis après le séjour

La Maison Pauline Bonin ne dispose pas de données sur la période suivant la participation. Toutefois, lors des entrevues avec les anciennes résidentes, celles-ci ont témoigné de leurs avancées en matière de formation, de maintien en emploi ou d'intégration socioprofessionnelle après leur séjour.

« J'ai des aspirations pour demain sans avoir le plein contrôle sur ce qui arrivera, mais j'ai un bagage... Je me sens plus forte. »

« Moi ça m'a offert une qualité de vie que je n'aurais pas pu m'offrir si je n'étais pas passée par ici, mais la vie que j'ai maintenant, le parcours scolaire que j'ai, je l'aurais pas eu si je n'avais pas eu la MPB. Je peux travailler et ne pas être au salaire minimum, c'est ça que je veux dire par qualité de vie. Je peux payer ce que je veux à mes enfants... Je ne gagne pas des millions, mais j'ai pu finir mon Bacc grâce à la Maison et je gagne plus que si je n'aurais pas eu de Bacc. »

« Ce qui me rend plus fière, c'est d'être plus autonome... Je suis rendue autonome, je suis respectée par mes parents, respectée par ma famille, par mes frères et soeurs, par mes collègues de travail, même par mes employeurs. »

La durée moyenne du séjour est de 22 mois. Il s'agit d'un élément déterminant. Plus le séjour est long, plus les femmes réalisent leurs objectifs dans les différentes sphères de leur cheminement.

La Maison Pauline Bonin réalise pleinement sa mission. Les avancées des femmes pendant et suite à leur séjour sont manifestes.

- En tant que femmes, elles ont gagné en autonomie et en capacité à s'affirmer. Elles se sentent davantage compétentes et vivent un sentiment d'épanouissement personnel.
- En tant que mères, elles se sentent mieux outillées et disponibles psychologiquement pour accomplir leur rôle parental, assurer la sécurité de leurs enfants et répondre à leurs besoins. Elles perçoivent chez leurs enfants une meilleure ouverture aux autres.
- En tant qu'étudiantes ou travailleuses, elles ont poursuivi leurs études, trouvé du travail ou elles possèdent de meilleurs outils pour poursuivre leurs démarches.
- En tant que citoyennes, elles connaissent mieux leurs droits et responsabilités. Elles sont davantage en mesure d'utiliser les ressources de la

communauté et comprennent mieux le fonctionnement des institutions gouvernementales. Pour plusieurs, la valeur d'entraide et l'implication font maintenant partie de leur quotidien et de ce qu'elles souhaitent transmettre à leurs enfants.

Les actrices de la Maison Pauline Bonin (intervenant, bénévoles, militantes) sont au coeur de la stratégie d'intervention. Leurs qualités humaines et leurs compétences sont soulignées par les résidentes anciennes et actuelles : non-jugement, respect, ouverture, patience et disponibilité, capacité et volonté de maintenir un lien de manière durable au-delà du séjour, croyance dans les capacités des femmes.

Le financement de la ressource constitue le principal défi de la Maison Pauline Bonin. Les obstacles rencontrés par les résidentes-participant, actuelles et anciennes sont diversifiés et complexes. La présence d'une deuxième intervenante favoriserait un accompagnement plus soutenu pendant et après leur séjour de façon à développer et maintenir les acquis réalisés en cours de cheminement.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette étude Les résidentes-participant, actuelles et anciennes, qui ont collaboré à ce projet et accepté de partager leur expérience de séjour à la Maison Pauline Bonin. Les membres du conseil d'administration et du comité intervention qui ont contribué au comité de suivi. La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière pour son soutien à la réalisation de la base de données.

Réalisation de la recherche : Lise St-Germain, CRSA

Conception et réalisation de cette brochure : Martine Fordin, CRSA et Danielle Forest, CRSA et MPB

Conception graphique de cette brochure : Diane Masse

Le rapport de recherche est disponible sur le site internet du CRSA au www.centersa.qc.ca.

St-Germain, L. et la collaboration de Fordin, M., et Milot, S. (2019). La Maison Pauline Bonin. Un avenir meilleur pour des femmes monoparentales de Lanaudière. Rapport de recherche déposé au conseil d'administration de la Maison Pauline Bonin. Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).

Droit de reproduction © CRSA, 2019

Dépôt légal

ISBN 978-2-924046-33-3 (version imprimée)

ISBN 978-2-924046-34-0 (version numérique)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019



Maison Pauline Bonin
360 rue Saint-Louis, suite 1
Joliette, QC J6E 2Y6
Téléphone : 450 752-6730

